

LA DESCRIPTION DU FRANÇAIS PARLÉ EN GUINÉE

Yves Simard

Université de Franche-Comté

Université de Conakry

Cet article, reprenant les grandes lignes du rapport final destiné au MAE, présente l'objet, les principes méthodologiques et quelques résultats obtenus dans un des volets du programme de recherche CAMPUS *Description du français en Guinée et Implications didactiques*. Ce volet, intitulé « Axe linguistique », est centré sur les études grammaticales, plus précisément sur le recensement et la description des formes et des usages du français parlé dans un échantillon de productions orales recueillies dans les 5 régions de Guinée entre 1998 et 2001.

Ces études grammaticales présentent donc une réelle complémentarité avec « l'axe sociolinguistique » et ont comme finalité, en plus d'analyser les formes et les usages du français parlé en Guinée, de fournir des données pour l'élaboration d'une didactique appropriée à ce pays.

Cet article n'a pas la prétention de fournir des résultats complets d'analyses grammaticales, même si quelques-uns seront en effet présentés, mais a pour objectif principal d'exposer comment s'est constituée une base de données qui puisse servir à l'étude des formes et des usages du français parlé en Guinée.

1. Problématique et Méthodologie

1.1. L'objet de la description

Un intitulé comme *Description du français en Guinée* peut recouvrir tout et n'importe quoi. Il est donc impératif de réduire le champ de la description et de bien cerner le domaine de recherche.

En parcourant la bibliographie publiée par Lafage et Queffélec (1997), nous constatons qu'elle ne contient que 20 occurrences d'études du français en Guinée. Ce constat justifie pleinement ce programme de recherche car non seulement le français en Guinée a été très peu étudié, mais aucune de ces vingt études recensées ne porte sur la morphosyntaxe ni sur la phonologie. Il est donc indispensable de procéder à une étude des spécificités morphosyntaxiques et phonologiques du français parlé en Guinée principalement pour fournir les orientations en ce qui a trait à l'enseignement de la grammaire du français dans ce pays.

1.2. La linguistique de corpus

L'objet de la recherche étant l'analyse des productions langagières pour établir des corrélations entre formes grammaticales et finalités communicatives, une seule méthodologie s'est imposée à nous, celle dite de *la linguistique de corpus*. Nous nous appuyons pour cela sur les travaux de Claire Blanche-Benveniste et du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe (GARS) qui ont clairement démontré, comme on peut le constater dans l'article « De l'utilité du corpus linguistique » (Blanche-Benveniste, 1996) qui dit en substance que les corpus consacrés tout particulièrement à la langue parlée sont les mieux à même de faire voir ce qui est central et typique dans une langue. D'ailleurs, pour conforter cette orientation Blanche-Benveniste fait précéder son exposé d'une citation de J. Sinclair (1987) mettant en avant les limites et les faiblesses de l'approche hypothético-déductive, que nous jugeons utile de reproduire ici :

Quand on invente des exemples, on confond souvent l'exemple et l'explication, l'exemple étant construit précisément pour justifier et clarifier l'explication. On ne peut pas inventer ce qu'est l'usage ; on peut seulement l'enregistrer.

(J. Sinclair, 1987, in Blanche-Benveniste, 1996 : 25.)

Cette dernière formule nous fournit précisément la technique d'enquête. La seule possibilité, pour dégager les usages langagiers en contexte, consiste à enregistrer ce que font les locuteurs d'une communauté donnée au sein d'événements de communication précis. Mais, contrairement à la sociolinguistique des années 70 qui constituait des corpus « fermés » fondés sur un échantillon préalablement établi « de locuteurs selon des caractéristiques d'âge, de sexe, de milieu socio-culturel, de lieu d'habitation, d'éducation ou de types de revenus économiques » (Blanche-Benveniste, 1999 : 66), quand il s'agit d'études grammaticales, il faut avoir recours à « un corpus ouvert, sans situation d'enregistrement prédéterminée et sans limitation préalable du nombre de locuteurs enregistrés. » (Id : 66). Il va donc de soi que la constitution de ce type de corpus est la forme d'enquête la mieux adaptée quand l'étude du français est réalisée dans un pays caractérisé par la diversité linguistique, comme c'est précisément le cas en Guinée.

1.3. L'échantillon

Mais parler de corpus ouvert ne signifie pas pour autant que, nos collègues guinéens et nous-mêmes, nous nous soyons promenés dans les villes ou à la campagne, le magnétophone en bandoulière, en tendant le micro aux gens que nous rencontrions comme ça au hasard. Au contraire, même si le nombre de locuteurs n'est pas limité, s'il ne s'agit pas d'un échantillon représentatif des différentes couches de la population et si le thème de l'interaction n'a aucune importance, il est impératif toutefois de faire varier les situations et les « genres » de prise de parole, à savoir de recueillir un éventail relativement large de types d'événements de communication. Nous présentons ci-dessous une brève synthèse des propositions de Blanche-Benveniste (1997, 1999) à propos des situations et « genres » d'interactions langagières que doit contenir un corpus destiné à procéder à des études grammaticales.

Genres et types d'interaction langagière

1-Monologue :

**Récit : autobiographique, de voyage, de vie professionnelle, d'évènements historiques, d'accident, récit raconté (« On m'a raconté que... ») ;*

**Explication ;*

**Argumentation ;*

**Discours public, soit : -Parole publique : dans l'exercice de sa profession, comme représentant d'un groupe, comme vulgarisateur, comme homme politique, à la radio, à la télévision.*

2-Dialogue : *peut contenir différents types d'interactions et différents contenus*

2.1-« privé » : « généralités », polémique, débat.

2.2- public : Interview dirigé, non dirigé, débat, émission de radio, télévision, polémique.

3-Conversation : *ce « genre » peut contenir différents types d'interventions et des contenus divers.*

En ce qui concerne la Guinée, enregistrer le plus grand nombre de productions orales en ne faisant varier que les situations et les « genres » ne permettrait pas de faire ressortir les usages du français parlé dans ce pays. Il faut tenir compte de deux autres paramètres fondamentaux que sont le plurilinguisme et le fait que l'école constitue pratiquement le seul lieu d'apprentissage de la langue française, contrairement à ce qui se passe en Côte d'Ivoire par exemple. Il était donc impératif que le corpus constitué en Guinée contienne les trois types majeurs d'interactions, à savoir le monologue, le dialogue et la « conversation » entre plusieurs personnes. A l'intérieur de ces trois types, il faut sélectionner des « genres » qui correspondent bien aux spécificités de prise de parole en Afrique. Nous en sommes donc arrivé à déterminer que le corpus serait établi, dans chacune des 5 régions, selon le modèle suivant :

1°- Un monologue : « prise de parole publique » ;

2°- Des monologues sous forme d'interviews non dirigés et contenant des récits. Comme il a déjà été dit, le contenu n'a pas de réelle importance ; ce qui compte avant tout c'est le « genre » *récit*. Dans l'analyse des formes utilisées par le locuteur c'est ce « genre » *récit* qui constitue le premier paramètre et il sera corrélé avec le locuteur et les finalités de son discours.

3°- Des dialogues et des conversations se situant dans le cadre d'une institution scolaire et d'autres dans le cadre de vie. Ici, l'échantillonnage se fera à partir des populations-cibles. Ainsi, dans le cadre scolaire, il faut avoir des échanges enseignants-enseignants, enseignants-élèves et élèves-élèves. Dans le cadre de vie, les corpus devront présenter une diversité d'approches, de situations et de participants, répartis entre scolarisés et non-scolarisés.

Alors que dans l'établissement des corpus par le GARS, les critères de scolarisation ou d'appartenance à un groupe ne sont pas pertinents, sauf bien

entendu au moment d'établir des corrélations, dans un pays comme la Guinée, l'échantillonnage pour la constitution d'un corpus ne peut se faire sans tenir compte du fait qu'une large proportion de la population n'a jamais été scolarisée en français et qu'il existe parmi ces non-scolarisés des personnes qui utilisent le français dans quelques circonstances de la vie courante. En effet, le but étant de mettre à la disposition des chercheurs une base de données sur les pratiques langagières en français, il était indispensable d'inclure dans l'échantillon un certain nombre de non-scolarisés, s'agissant d'une donnée représentative d'un paysage linguistique africain. Au-delà de l'aspect sociolinguistique, l'étude des formes et des usages dans des productions de non-scolarisés permet de procéder à une analyse relativement fine en morphosyntaxe qui mettra en évidence des spécificités du français parlé dans ce pays. Cette analyse peut aussi fournir des points de comparaison entre ce qu'il est convenu d'appeler « l'appropriation non guidée » et l'appropriation du français par le biais de la scolarité ; ainsi, pourront être dégagées des pistes dans le domaine de la didactique du français en Guinée comme c'est le cas dans l'étude réalisée à mi-parcours (Simard, 2002) sur la relation entre les formes de sujets et le « genre ».

À plus long terme, l'objectif est de constituer un « grand corpus »¹ de français parlé en Guinée. Mais, dans le cadre de ce programme, étant limités dans le temps et par les moyens mis à notre disposition, il a fallu fixer certaines limites en tenant compte des paramètres incontournables qui viennent d'être exposés. Respectant la division en cinq régions retenue pour l'ensemble des axes de cette recherche, le nombre de corpus pour chacune de ces régions a été fixé à 10, soit au total 50 enregistrements. Nous n'avons donc pas raisonné en termes d'heures d'enregistrements, mais en termes de nombre de productions qui couvrent l'ensemble des « genres » et des situations qui ont été exposés ci-dessus².

Les protocoles pour la constitution des corpus étant clairement définis, il faut établir l'articulation avec l'enquête dite « générale », à savoir l'étude sociolinguistique qui constitue l'un des 3 volets de ce programme de promotion de la recherche scientifique en milieu universitaire. Pour se conformer à un principe fondamental de recherche en sciences du langage ayant des implications dans la didactique des langues vivantes, il est indispensable que les locuteurs soient clairement identifiés. Certains de nos collègues, pour l'établissement de programmes de formation d'instituteurs guinéens en langue française, ont constitué un échantillon de productions et les ont analysées. Malheureusement, lors de la constitution de ces corpus, ils avaient oublié d'identifier chacun des individus enregistrés. Dans ces conditions, il est bien difficile, dans un pays comme la Guinée, de tirer des conclusions fiables répondant aux questions : - *Qui fait quoi ?* - *Avec qui ?* - *Dans quelles circonstances ?* Le corpus ainsi constitué ne pourra donc pas servir à d'autres recherches. Dommage !

¹ Ce qu'il faut entendre par « grand corpus » : « ... il faut [...] compter plus de 72 heures d'enregistrement pour atteindre la taille d'un corpus d'un million de mots, ce qui est généralement considéré, pour la langue parlée, comme un minimum représentatif. » (Blanche-Benveniste, 1999, p. 68).

² Voir § 2.1 : « *Consignes pour la constitution des corpus* ».

Dans un esprit de rigueur scientifique, pour obtenir des données parfaitement exploitables, il s'est avéré indispensable que les personnes enregistrées fassent partie de l'échantillon de l'enquête sociolinguistique. Que ce soit pour le questionnaire sociolinguistique ou les productions orales, chaque enquêté se voit attribuer le même identifiant. Il est alors facile, dans ces conditions, d'établir des croisements entre les faits de langue et les personnes qui les produisent. Un exemple nous en est fourni par la communication de Mamadou Saliou Diallo au colloque *Français de Guinée et son enseignement*³.

Qu'il nous soit cependant permis de regretter que, dans l'enquête sociolinguistique, il n'ait pas été possible d'exploiter, comme nous le souhaitions, les données concernant les séjours à l'étranger des personnes interrogées. Il s'agit là d'une donnée fondamentale qui avait fait l'objet d'une attention toute particulière dans l'enquête menée en Côte d'Ivoire⁴. Mais dans le cas présent, même si l'on sait que l'individu a vécu à l'étranger, il est difficile d'analyser certaines formes et certains usages car il n'a pas été demandé aux enquêtés dans quel(s) pays précisément ils avaient séjourné ni la durée exacte de ce séjour. Il aurait fallu ne pas se contenter de la seule indication d'une région, par exemple « Afrique francophone » mais que le questionnaire fasse ressortir précisément le ou les pays d'Afrique francophone où l'individu a séjourné. Cela est particulièrement gênant dans l'étude des productions des non-scolarisés car il s'y trouve parfois des formes très proches du véhiculaire français de Côte d'Ivoire et il est impossible de déterminer s'il s'agit d'un phénomène relevant du processus de véhicularisation d'une langue⁵, ou, au contraire, d'une forme « ivoiraise »⁶, ne connaissant pas exactement les « antécédents communicatifs » de cette personne.

Outre ce problème concernant les données sociolinguistiques, il a pu être établi une véritable symbiose entre les 3 volets de la recherche, sociolinguistique, linguistique et didactique, chacun fournissant des données aux 2 autres.

1.4. La technique de constitution des corpus

Une question récurrente dans toute recherche linguistique fondée sur des corpus de productions orales est celle de la présence d'un enquêteur extérieur et de son matériel, micro et magnétophone. Considérant les travaux antérieurs utilisant la même procédure, il s'avère que, contrairement à une idée reçue, la présence d'un « étranger » avec un magnétophone équipé d'un micro bien visible ne fausse pas les données langagières. Bien au contraire, il s'agit d'un paramètre supplémentaire, très pertinent de notre point de vue. En effet, si au début de l'enregistrement le locuteur, quelque peu intimidé par cet « étranger » et son matériel a tendance à surveiller son langage, à utiliser « la langue du dimanche » comme la désigne Françoise Gadet

³ Diallo, Mamadou Saliou (Colloque FGE-2001), « L'interlocution et la délocution à travers les pronoms **ON** et **TU** en français parlé en Guinée ».

⁴ Voir Simard, Yves, 1991 et 1994.

⁵ Processus décrit par Klein (1989) et qui concerne un aspect important de l'apprentissage des langues, c'est-à-dire « l'apprentissage non guidé ».

⁶ Un collègue ivoirien avait suggéré d'appeler « *ivoirais* » le français à norme endogène, tout comme on dit le québécois.

(1989), très rapidement, il s'intègre à cet environnement et fournit ainsi des données de différents types. Il ne faut pas oublier que l'interaction orale est complexe et que la production d'un locuteur n'est jamais monolithique ; au cours d'un même événement de communication, les différents paramètres peuvent varier amenant ainsi des formes et des comportements langagiers différents. Longtemps les linguistes ont cru qu'il n'y avait d'oral que « spontané ». Il serait trop long de démontrer ici qu'il s'agit en quelque sorte d'une forme de mythe. Nous nous permettons de renvoyer à un « *DOSSIER* » sur la question réalisé par l'Association Française de Linguistique Appliquée (AFLA, 1999) et tout particulièrement à la contribution de Blanche-Benveniste et Bilger (1999 : 21-30). Il faut toujours avoir à l'esprit que plus une production présente de variation interne, plus la description grammaticale reflètera ce que font en français les locuteurs guinéens.

1.5. Les conventions de transcription et d'édition

Il n'est pas tout de réaliser de bons enregistrements ; encore faut-il pouvoir travailler sur ces productions au niveau morphosyntaxique et les diffuser pour la recherche. Ces deux objectifs sont impossibles à réaliser à partir des seuls enregistrements. Il est donc indispensable d'avoir à sa disposition des documents écrits. De plus, l'édition de corpus de français parlé est primordiale dans le domaine francophone car il n'y en a eu que très peu de réalisés jusqu'à maintenant. C'est pour toutes ces raisons que l'équipe du GARS a mis au point des conventions de transcription et d'édition, dont la première version a été publiée en 1987⁷, et qu'elle n'a cessé de perfectionner depuis. Ce sont donc ces conventions que nous avons adoptées pour le corpus de français parlé en Guinée et dont voici la présentation qu'en fait Blanche-Benveniste (1999 : 68) :

Le corpus d'Aix est transcrit en orthographe normative (vérifiée dans les dictionnaires), avec un minimum d'indications de prononciation, (toujours portées en notes), avec un retour à la ligne pour chaque changement de locuteur, et sans notation de schéma prosodique. C'est donc, de choix délibéré, une transcription « pauvre », qui laisse échapper quantité d'indications contenues dans l'enregistrement. Nous avons justifié cette « pauvreté » par l'objectif même de notre travail : pour étudier des faits grammaticaux en grand nombre, il faut pouvoir parcourir de grandes étendues de transcriptions et il est donc important que les textes restent très lisibles. Chacun peut du reste revenir sur une première transcription « pauvre » pour y rajouter ce qui lui est éventuellement nécessaire (par exemple des indications prosodiques ou des annotations sur les liaisons. »

Dans des corpus comme ceux réalisés en Guinée, il est parfois impossible de transcrire en orthographe normative et de toujours reporter en notes les faits de prononciation car on y trouve des formes non attestées en français et également, au niveau morphosyntaxique, des formes donnant lieu à plusieurs interprétations. C'est pour cela que nous avons choisi de transcrire phonétiquement, dans le corps du

⁷ Blanche-Benveniste, C. et Jeanjean, C., (1987), *Le français parlé. Transcription et Édition*, Paris, INALF.

texte, toute séquence qui ne pouvait être transcrite en orthographe normative. Les deux exemples ci-dessous permettent de justifier ce choix de présentation.

EX.1 -*Le Karamoko* [GUI-4], 1 : 4-5 :

++ ça comme je suis Eme ça + Jɛpri beaucoup des enfants + je
vais les étudier quoi +

Il est impossible ici de trancher pour savoir si dans le 1^{er} cas il s'agit de « aimer » ou « aimé ». Donc, il vaut mieux transcrire phonétiquement évitant ainsi toute interprétation. Même chose dans le second cas où notre connaissance des productions des peu ou pas scolarisés nous fait penser qu'il peut s'agir soit de « je pris » soit de « j'ai pris ».

EX.2-*Le Petit tailleur* [GUI-2], 5 : 4-6 :

les clients bon + ils n'ont pas: + ils sont gentils avec moi même +
J' nA~na pas beaucoup ++ oui +xxx ++ J' nA~na pas beaucoup
++ mais +xxx+ ils sont + gentils avec moi +

Ici, ce qui pose problème, c'est le verbe avoir conjugué avec « je » ; la forme phonique [a] associée à une première personne ne correspondant pas à une graphie, le recours à la transcription phonétique s'impose.

En dehors de ces cas représentatifs du français des non-scolarisés, nous nous sommes conformés aux conventions du GARS, renvoyant en note uniquement des faits de prononciation caractéristiques du français en Guinée. Par exemple, si un locuteur, tout au long de sa production, dit [degre], nous écrivons *degré* et mettons une note à la première occurrence car il s'agit là d'une spécificité découlant du fait que le français n'est pas la L1 de ce locuteur, et constitue donc une donnée à analyser. Enfin, ces transcriptions écrites étant destinées aux analyses morphosyntaxiques, il va de soi que les études consacrées à la prosodie se feront à partir des enregistrements et qu'il sera alors adopté un autre mode de transcription.

2. Bilan

2.1. Nombre de corpus et nombre de locuteurs

Pour dresser le bilan de ce programme qui visait principalement à constituer des corpus, il est nécessaire de reprendre brièvement le « cahier des charges » présenté dans le document *Consignes pour la constitution des corpus* reproduit ci-dessous :

[Extrait d'un document de travail]

Consignes pour la constitution des corpus

(1) *Objectif visé : 10 corpus par région, soit 50 au total.*

(2) *Répartition en « Genre », Cadre et Participants :*

- 1 *Prise de parole publique par région, X 5 = 5 corpus ;*

- 1 *Récit d'une personne non scolarisée en français, X 5 = 5*

corpus ;

- 1 *Récit d'une personne scolarisée en français*, X 5 = 5 corpus ;
- 1 *Réunion pédagogique (enseignants, cadres de l'éducation)*, X 5 = 5 corpus ;
- 2 *conversations Enfant //Enfant(s)*, X 5 = 10 corpus ;
- 1 *conversation Enfant(s) //Adulte(s)*, X 5 = 5 corpus ;
- 3 *conversations Adulte // Adulte(s)*, X 5 = 15 corpus .

Le tableau 1 permet de constater que, globalement, les objectifs ont été dépassés. En effet, au 1^{er} octobre 2001, l'équipe a réalisé 61 corpus dont 55 sont exploitables. Cela représente un total de 80 locuteurs dont les productions sont analysables.

TABLEAU 1

	Nombre d'enregistrements	Corpus exploitables	Nombre total de locuteurs	Nbre de Loc. « Exploitables »
MG [GUI-1]	13	13	22	22
HG [GUI-2]	11	11	23	23
GF [GUI-3]	9	3	25	9
GM [GUI-4]	10	10	16	16
Cky [GUI-5]	2+16	2+16	10	10
TOTAL	61	55	96	80

Ce tableau montre clairement que les objectifs en terme de nombre d'enregistrements ont été atteints dans 3 régions sur 5. Pour la Guinée Forestière, 9 enregistrements ont été réalisés mais seulement 3 ont pu être transcrits. Les étudiants qui avaient procédé aux enregistrements en 1999 n'ont pas poursuivi le programme, et comme il a été impossible de retrouver les fiches signalétiques, l'identification des locuteurs pose un sérieux problème. Il était envisagé de compléter le corpus dans cette région, mais les événements qui s'y sont déroulés à compter de septembre 2000 ne l'ont pas permis. Il faut donc terminer la recherche en Guinée Forestière car il est indispensable d'avoir un important échantillon de productions en français provenant de cette région du fait qu'elle présente la plus grande diversité linguistique de toute la Guinée.

Les chiffres concernant Conakry méritent explication. Si le tableau indique « 2 + 16 », c'est qu'il nous a semblé indispensable de signaler que dans le cadre de l'enquête générale, à la veille du colloque d'octobre 2001, seulement 2 corpus avaient été réalisés sur Conakry. Les deux productions enregistrées sont des récits autobiographiques de locuteurs non scolarisés. Cet état de fait sera commenté au paragraphe suivant. Les 16 autres corpus ont été constitués par un étudiant de la FLSH dont le mémoire de maîtrise portait sur la *compétence narrative d'élèves de 7^e année*⁸, M. Lamine Kamano. Il a réalisé 16 enregistrements de 8 élèves de 7^e du Collège de Kipé à Conakry en leur faisant d'abord *raconter un accident de la circulation survenu près de leur établissement* et ensuite *raconter la préparation et la passation de leur examen d'entrée en 7^e*. Nous reproduisons en Annexe⁹ quelques récits extraits de ce corpus. Ils ne font en moyenne qu'une seule page¹⁰ mais sont très riches d'enseignements aussi bien sur la compétence narrative de ces jeunes de Conakry que sur les formes et les usages langagiers reliés aux deux genres de récits réalisés, *le récit d'accident* et *le récit autobiographique*. Les résultats obtenus par ce jeune chercheur seront brièvement présentés et commentés dans la dernière partie de cet exposé.

⁸ 7^e année = 1^{ère} année du Secondaire en Guinée.

⁹ Extraits du *Corpus Kamano* : ANNEXE (1).

¹⁰ Selon les normes de transcription du GARS définies préalablement.

Si la région de Conakry est déficitaire en nombre de corpus au regard du *Cahier des Charges*, et non pas en nombre absolu comme nous venons de le voir, c'est que le recueil de données y est plus facile et peut être fait à tout moment alors que pour l'intérieur du pays il faut organiser des missions spéciales. Il a donc été fait le choix de réserver la subvention dont nous avons bénéficié pendant 3 ans à la réalisation de ces opérations coûteuses car l'opportunité de les réaliser ne nous serait plus jamais offerte. D'ailleurs, depuis la fin du programme CAMPUS « *Description du français en Guinée ...* », la recherche continue à l'Université de Conakry et 15 nouveaux corpus ont été réalisés, ce qui représente maintenant un total de 20 locuteurs.

2.2. Bilan selon le genre, le cadre et les participants

TABLEAU 2
Répartition en « *Genre* », *Cadre et Participants*

	MG	HG	GF	GM	Cky	Total
Paroles publiques « <i>Discours officiels</i> »	6	1		2	1	10
Récit <i>Loc. non scolarisés</i>	1	2	1	2	1 ¹¹	7
Récit <i>Loc. scolarisés</i>	1	2	1	2	16	23
Conversation <i>Réunion pédagogique</i>	1	2				3
Conversation <i>Enfant // Enfant(s)</i>	2	2		2		6
Conversation <i>Adulte(s) // Enfant(s)</i>	1	1			1	3
Conversation <i>Adulte // Adulte(s)</i>	1	1	1	1		4

Seuls les *Genres, Cadre et Participants* « Réunion pédagogique », « Conversation Adulte(s) // Enfant(s) » et « Conversation Adulte // Adulte(s) » n'atteignent pas l'objectif de 5. Mais, comme il a déjà été dit, il ne s'agit que d'une première étape dans la constitution d'un grand corpus et l'important était de fournir aux chercheurs, au terme de ce programme, quelques échantillons dans chacune des catégories d'interactions langagières. En ce sens, l'objectif est atteint. Également, la répartition n'est pas égale selon les régions. Comme il en a été fait mention au paragraphe précédent, ce corpus sera complété, principalement en ce qui a trait à Conakry, pour atteindre les objectifs fixés initialement. Il nous faut cependant signaler que depuis le colloque, sur les 15 corpus constitués à Conakry, 10 sont des *récits autobiographiques* et les cinq autres sont des *conversations entre pairs*, jeunes non scolarisés âgés de 15 à 25 ans.

¹¹ Locuteur scolarisé en langue nationale.

2.3. Transcription et Edition

Le tableau 1, établi en octobre 2001, fait état de corpus « présentables ». Il faut savoir que la transcription de productions orales demande énormément de temps et de minutie et que les chercheurs guinéens n'avaient jamais effectué ce genre de travail¹². Donc, si de ces corpus il était possible d'extraire des données aux niveaux morphosyntaxique, lexical et discursif, la transcription n'étant pas définitive, ils n'étaient pas encore exploitables d'un point de vue prosodique, essentiellement pour la présentation du découpage en groupes intonatifs, seule donnée pouvant être fournie par la transcription écrite. Avant leur diffusion, il sera donc nécessaire de les réécouter tous et de confronter les différentes écoutes pour que ces transcriptions soient, lors de leur publication, véritablement le reflet de ce qui a été produit à l'oral.

Ces transcriptions écrites seront disponibles sur CD-Rom. Mais il est également souhaité, avec nos collègues de l'ILF, que les avancées de la technologie permettront de généraliser bientôt la méthode des « alignements », c'est-à-dire de coupler l'écoute de portions de discours avec l'affichage sur l'écran du texte correspondant. Ainsi, les chercheurs auront accès à ce que font réellement à l'oral les locuteurs guinéens.

3. Etudes effectuées et résultats obtenus

3.1. Comme beaucoup de travail était à faire dans la formation à la méthodologie pour le recueil de données langagières, à savoir la constitution d'un corpus de français parlé, il en est résulté que le premier objectif a été privilégié et que peu « d'études grammaticales » en morphophonologie, en morphosyntaxe, sur la structure de l'énoncé et en analyse du discours ont pu être réalisées.

3.2. Trois travaux ont cependant été publiés, dans le cadre de ce programme, sous la direction de Mme le Professeur Gisèle Holtzer, dans un numéro des Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté intitulé *Recherches sur le français en Guinée* (Holtzer G., dir., 2002).

¹² Sur le travail de transcription, Voir Blanche-Benveniste, 1999, pp. 68 à 70.

- Il s'agit donc, par ordre alphabétique, de :
- Barry, Alpha Ousmane, « La phraséologie d'antan dans le discours d'aujourd'hui », pp. 125 à 144 ;
 - Diallo, Mamadou Saliou, « Adstrat local et transfert de structures : langues locales et français en Guinée », pp. 71 à 88 ;
 - Simard, Yves, « Etude des formes de sujet selon les "genres" », pp. 89 à 110.

Ces 3 études ayant fait l'objet de publication, il ne nous est donc pas nécessaire dans cet article de les présenter puisque le lecteur peut y avoir directement accès.

3.3. Colloque Français en Guinée et son Enseignement [FGE]

M. Mamadou Saliou Diallo y a également présenté une communication intitulée « L'interlocution et la délocution à travers les pronoms ON et TU en français parlé en Guinée ». Il s'agit d'un approfondissement de l'analyse publiée dans les *Annales Littéraires de l'UFC* (Diallo M. S., 2002) qui tient cependant compte de toutes les productions exploitables du corpus. M.S. Diallo rejoint Simard-2002 dans ses conclusions à propos des emplois de TU et de ON en Guinée. En effet, il apparaît clairement dans les deux études que moins un locuteur est scolarisé plus l'emploi de ces deux pronoms se rapproche de celui qui en est fait dans les autres domaines de la francophonie. Ces deux études montrent donc l'existence d'une norme académique très forte véhiculée et imposée par l'école. Un individu qui n'a pas fréquenté l'école ne subit donc pas ce « blocage » et se coule dans les usages de la francophonie.

Egalement, dans le cadre de l'axe linguistique, M. Marcel Millimouno a présenté un exposé portant sur « le français utilisé par les jeunes en recherche d'emploi ». Bien que répondant aux orientations de l'axe linguistique, la communication de M. Millimouno reposait sur ses propres données et ne découlait pas du corpus que nous avons constitué. Cette contribution a été grandement appréciée et il est envisagé d'intégrer les productions analysées par ce chercheur au corpus constitué dans le cadre de CAMPUS, à savoir dans la diffusion qui sera faite sur CD-Rom.

Enfin, ma communication à ce colloque portait sur la méthodologie de constitution de corpus de français parlé en Guinée et l'état d'avancement des travaux. Le présent article reprend le contenu de cette communication en l'élargissant à la présentation des études effectuées à partir de ce corpus.

Ces exposés paraîtront dans les *Actes* qui devraient être publiés très prochainement à Conakry.

3.3. Dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, portant sur le français dans des récits oraux d'élèves de 7^e année d'un collège de Conakry, M. Lamine Kamano, dont le corpus a été évoqué précédemment, a traité quelques points de morphosyntaxe, entre autres *Rection et Valence des verbes*, *le temps dans le récit* ou encore *le genre des noms*. Malheureusement, pour des raisons que nous ignorons, ces études n'ont pas fait l'objet d'une présentation au Colloque FGE. Nous faisons en sorte que des extraits de son mémoire portant sur les points mentionnés ci-dessus

puissent faire l'objet de courtes publications.

3.4. DEA en préparation : Dans la dynamique engendrée par ce programme de recherche, un de ses chercheurs, venant de terminer sa maîtrise à Conakry, prépare actuellement un DEA à l'UFC-Besançon. Sa recherche porte sur le 1^{er} Actant dans les productions orales des « enfants des rues » de Conakry. C'est ce chercheur qui a constitué 15 nouveaux corpus comportant les productions de jeunes non scolarisés entre 15 et 25 ans. La nouveauté de ce corpus, pour la Guinée, puisque cela s'est fait précédemment en Côte d'Ivoire, consiste dans le fait que les interactions entre ces jeunes sont filmées avec un caméscope numérique ; ces productions filmées sont au nombre de 5 et enregistrées sur CD-ROM. Les monologues « récits autobiographiques », soit 10 corpus, n'ont fait l'objet que d'enregistrements audio et seront aussi accessibles numériquement.

3.5. Un article, actuellement en préparation traite de *la Valence et de la Rection des verbes* dans les productions de tous les jeunes scolarisés et de celles des non-scolarisés que ce programme nous a permis de recueillir. Il s'agit d'une question fondamentale en morphosyntaxe. En effet, cela nous permet tout d'abord de procéder à un recensement exhaustif des formes verbales présentes dans ce corpus et d'en étudier les différents actants. Mais cela permet surtout de déterminer s'il existe une norme endogène. Le fait de comparer des locuteurs scolarisés avec des non-scolarisés permettra de faire ressortir ce qui appartient aux usages endogènes de la francophonie guinéenne. La même étude sera menée à partir d'un autre corpus actuellement en cours d'élaboration et constitué uniquement de productions orales d'élèves de 5^e année de deux écoles de Conakry.

Nous voulons terminer cet exposé en disant que ce qui vient d'être présenté ici ne constitue que l'étape initiale pour l'étude grammaticale du français parlé en Guinée. Comme cela a été dit précédemment, ce programme de promotion de la recherche universitaire aura surtout permis de fournir des données aux chercheurs en sciences du langage et didactique du français en Guinée, consolidant par la même occasion le poids de l'Université de Conakry en tant que membre du Réseau des Observatoires du Français en Afrique Noire.

Ces dernières années, grâce au financement CAMPUS, auront donc permis de jeter les fondations d'orientations nouvelles en linguistique française et didactique du français en Guinée. Comme on peut le déduire de ce qui vient d'être présenté, tout reste pratiquement encore à faire dans le domaine des « études grammaticales » du français en Guinée. C'est pourquoi nous ferons en sorte que les productions du corpus présenté ici soient le plus rapidement accessibles, sous forme de CD-Rom, aux chercheurs intéressés par ce domaine.

Bibliographie

- AFLA (1999), *DOSSIER L'Oral spontané, Revue Française de Linguistique Appliquée*, Vol. IV-2, décembre 1999.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1991), *Le français parlé études grammaticales*, Paris, Ed. du CNRS.

- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1995), « Variété des français, Variétés des enquêtes », in *La linguistique appliquée aujourd'hui Problèmes et Méthodes*, Paris -Amsterdam, AFLA-De Werelt ; pp. 146-154.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1996), « De l'utilité du corpus linguistique », in *CORPUS de leur constitution à leur exploitation, Revue Française de Linguistique Appliquée*, Vol. 1-2, déc. 1996, pp. 25 -42.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1997), *Communication aux Journées AFLA « Constitution et Utilisation de grands corpus »*, Paris, Jussieu, sept. 1997 ; Exemplier (4 pages).
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1999), « Constitution et exploitation d'un grand corpus », in *GRANDS CORPUS : Diversité des objectifs, variété des approches, Revue Française de Linguistique Appliquée*, Vol. IV-1, juin 1999, pp. 65-74.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. et JEANJEAN, C., (1987), *Le français parlé Transcription et Édition*, Paris, INaLF.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. et BILGER M.,(1999), « Français parlé – oral spontané Quelques réflexions », in *Dossier L'Oral spontané, Revue Française de Linguistique Appliquée*, Vol. IV-2, décembre 1999, pp. 21-30.
- DIALLO, M. S. (2002), « Adstrat local et transfert de structures : langues locales et français en Guinée », in Holtzer, G. (dir.), *Recherches sur le français en Guinée, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté*, Besançon, Presses Universitaires franc-comtoises, pp. 71-88.
- DIALLO, M. S. (à paraître), « L'interlocution et la délocution à travers les pronoms **ON** et **TU** en français parlé en Guinée », Coll. FGE.
- HOLTZER G. dir. (2002), *Recherches sur le français en Guinée, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté*, Besançon, Presses Universitaires franc-comtoises.
- KLEIN, W. (1989), *L'Acquisition de langue étrangère*, Paris, Colin (trad. C. Noyau).
- LAFAGE, S. et QUEFFÉLEC, A. (1997), *Le Français en Afrique, 11, Bibliographie*, Paris, Didier-Erudition.
- SIMARD, Y. (1991), « Principes et méthodes pour l'enquête en Côte d'Ivoire », in *Bulletin du Centre d'Etude des Plurilinguismes* (Nice), 12, pp. 5 -16.
- SIMARD, Y. (1994), « Les français de Côte d'Ivoire », in de Féral, C. et Gandon, F.-M. (éd.), *Le français en Afrique noire faits d'appropriation, Langue française*, 104, pp. 20 -36.
- SIMARD, Y. (2002), « Etude des formes de sujets selon les « genres », in Holtzer, G. (dir.), *Recherches sur le français en Guinée, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté*, Besançon, Presses Universitaires franc-comtoises, pp. 89 -110.
- SIMARD, Y (à paraître), « Constitution d'un corpus de français parlé en milieu plurilingue », colloque FGE..

ANNEXE (1)

Extraits du Corpus KAMANO :

Corp. Kamano – Oral- M-PE 01

j'ai entendu les gens dire + hé : accident + j'ai dit attends + je vais m'approcher d'eux pour voir + si il y a pas¹³ de parents ou amis + mais malheureusement + j'ai pas vu les corps des morts ++ J'parti au côté d'une groupe d'un groupe qui rakO~te le fait + il disait + le camion a quitté vers en haut + le taxi sortait il lui a cogné il y a eu des morts + en ce moment + même si c'est pas vrai + mais moi j'ai dit c'est vrai + parce que j'ai vu des morts + et la majeure¹⁴ partie des morts faisaient partie des gens étaient dans la petite voiture + + à mon avis j'ai dit c'est le camion qui a tort + mais j'ai demandé un quelqu'un qui est plus âgé moi + et qui est plus expérimenté que moi + il m'a dit + ça on ne peut pas dire + parce que on n'est pas policiers + il faut les policiers jugent tant que les policiers jugent + sEMOR + et des blessés pour les envoyer à l'hôpital + je ne pouvais rien + j'ai rentré à la maison triste + on m'a demandé qu'est-ce qu'il y a + je dis non je ne peux pas rakO~te + je me suis rendu j'ai couché sans manger ++cet accident parce que c'est pas fait devant moi + je ne peux pas tout rakO~te ///

¹³ [sijapa]

¹⁴ prononcé [majore]